



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil d'Etat nomme le directeur général de l'environnement

Le Conseil d'Etat a choisi M. Cornelis Neet pour prendre la tête de la future Direction générale de l'environnement. M. Neet sera chargé de mettre sur pied cette nouvelle entité du Département de la sécurité et de l'environnement. Elle rassemblera sous un seul toit les missions des Services de l'environnement et de l'énergie (SEVEN), de la forêt, faune et nature (SFFN), et des eaux, sols et assainissement (SESA).

Agé de 51 ans, M. Neet est titulaire d'une licence ès sciences de l'Université de Neuchâtel et d'un doctorat ès sciences de l'Université de Lausanne. En 1990, il obtient un certificat en politique de l'environnement de l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP). Après un passage dans le privé, il devient conservateur de la faune au Service des forêts, de la faune et de la nature, poste qu'il occupe pendant onze ans. En 2001, il est nommé à la tête du SFFN qu'il a dirigé jusqu'à ce jour.

Tout en s'engageant dans la conduite de son service, il parfait sa formation professionnelle et obtient en 2003 un certificat « Manager Public: vecteur de changement » dans le cadre d'une formation intercantonale et enchaîne en 2005 avec un diplôme exécutif en action publique de l'IDHEAP. Il a en outre oeuvré, de 1995 à 2011, au sein de l'Université de Lausanne comme chargé de cours en écologie appliquée à la Faculté de biologie et de médecine.

M. Neet apporte ainsi une riche pratique dans la gestion des affaires environnementales et publiques et une connaissance approfondie des rouages de l'administration cantonale. Le Conseil d'Etat est convaincu que cette expérience professionnelle, alliée à sa vision claire des tâches qui l'attendent, font de M. Neet la personne idéale pour gérer les changements qui seront nécessaires pour mettre sur pied la future Direction générale de l'environnement, dont la création avait été annoncée le 23 juin 2011 avec la mise au concours du poste.

Cette nouvelle entité de l'Administration cantonale sera un instrument essentiel du Conseil d'Etat pour mettre en oeuvre une politique énergétique et environnementale cohérente et coordonnée. C'est un gage de succès alors que la Suisse et le canton de Vaud entament leur transition des énergies fossiles et nucléaires vers les énergies

renouvelables et poursuivent leurs efforts en faveur de technologies et de comportements plus respectueux de l'environnement et de l'habitat naturel. M.Neet prendra ses nouvelles fonctions le 1er avril 2012.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 09 février 2012

DSE, Jacqueline de Quattro, conseillère d'Etat, 021 316 45 14 Cornelis Neet, directeur général de l'environnement désigné, 079 792 29 57

[Photo Cornelis Neet](#)